

Céline ADAM

N°10062

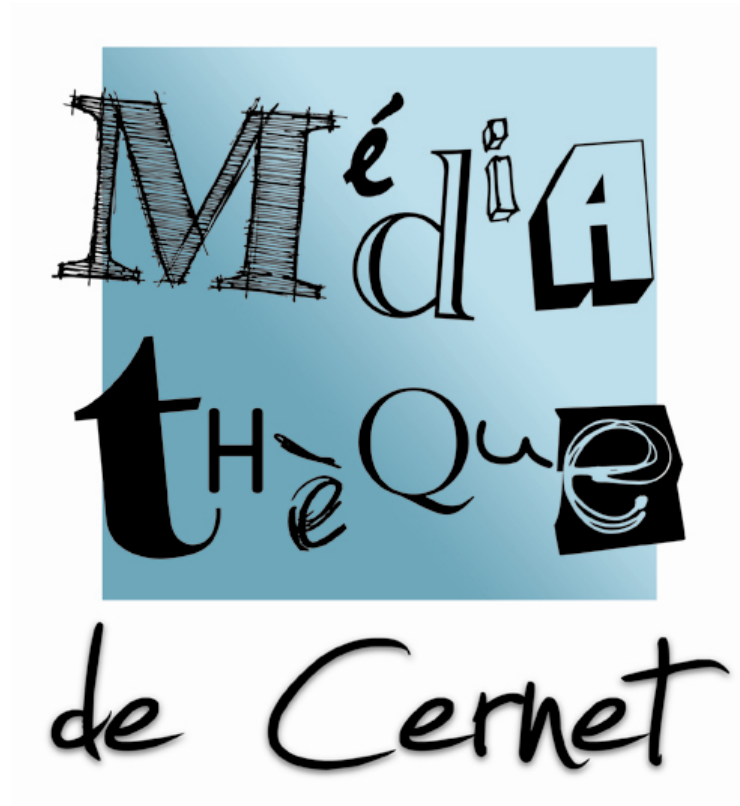
PROJET PROFESSIONNEL II

DESIGNER GRAPHISTE

Création de l'identité visuelle de la Médiathèque de Cernet

Phase 2 : finalisation

LE LOGOTYPE



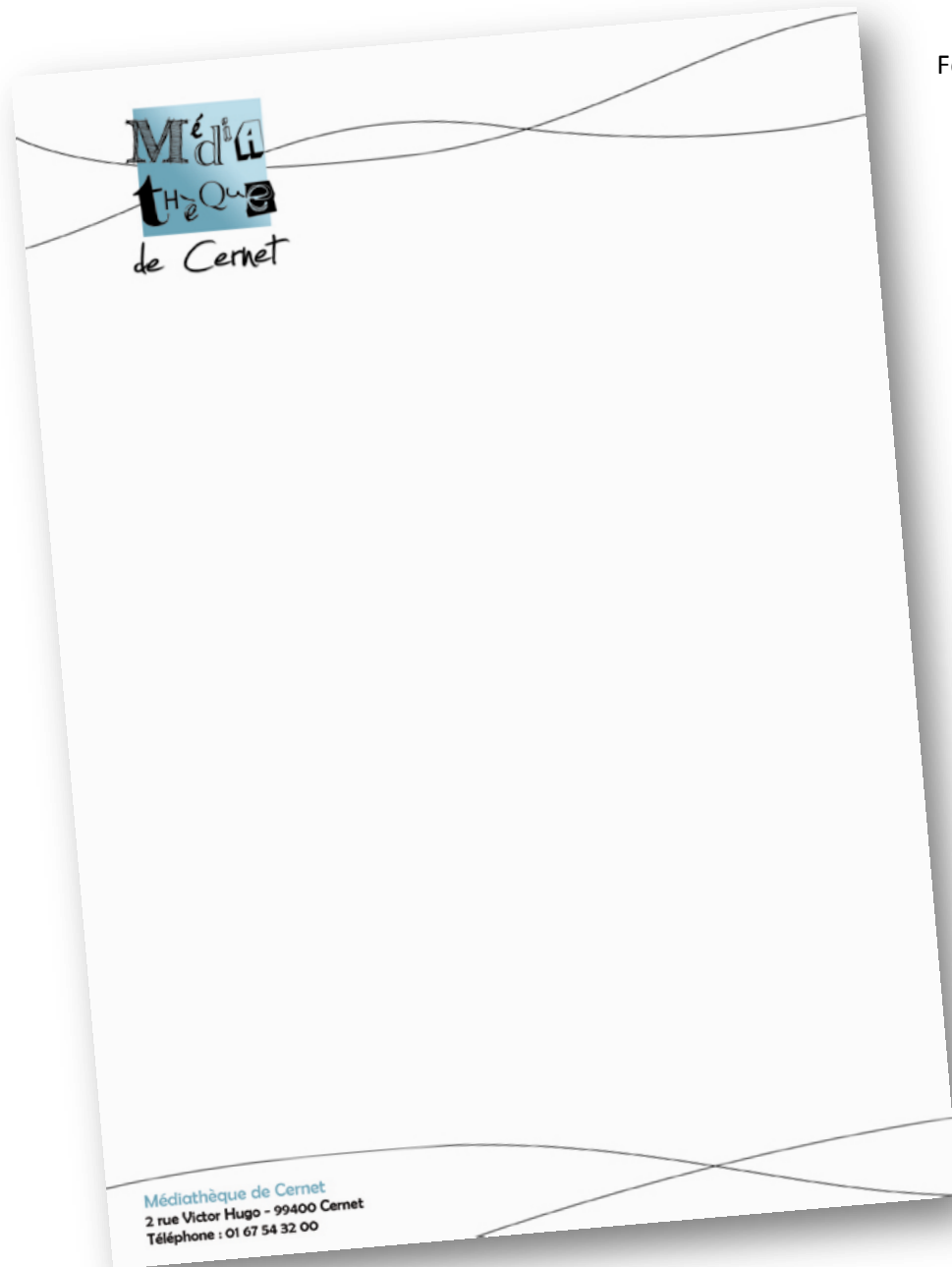
Couleur



Niveaux de gris

LA CARTE DE VISITE

Format : 5x8cm



Recto

Verso

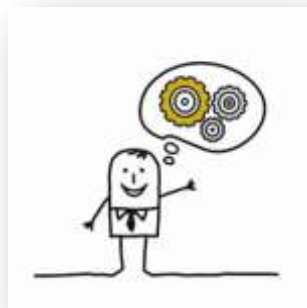
LE PAPIER A EN-TETE

Format A4

LES PICTOGRAMMES



Multimédia



Sciences et Techniques



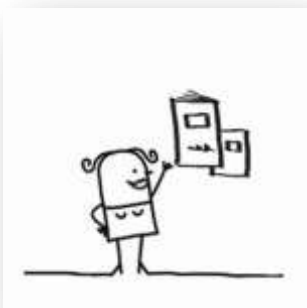
Dictionnaires et encyclopédies



Accueil



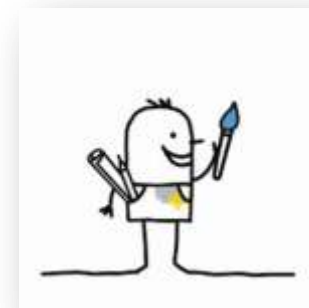
Sciences Humaines



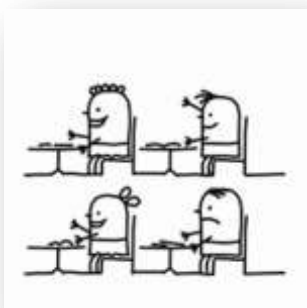
Magazines et revues



Loisirs



Art



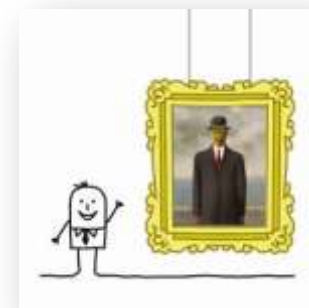
Salle d'étude



Jeunesse



Littérature



Espace Expositions

LE LIVRET D'ACCUEIL



La couverture

Format : 15 x 15 cm
Papier cartonné
1 double-page recto-verso

Calendrier des Expos

du 16 janvier au 8 mars les pastels/tes (peinture)	du 24 mars au 16 juin "Femmes du monde" par Robert Ritz (sculpture)	du 18 juillet au 24 août "Le voyage de Lily" par Annie Roche (photographie)	du 16 septembre au 8 novembre exposition de sculptures miniatures
du 16 novembre au 2 décembre "Il fut un temps" par Jeanne Gruber (photographie)	du 5 décembre au 8 janvier 2012 "Art pour les Nuis" par Joseph Julian	2011	

Règlement

Tout usager s'engage à se conformer au présent règlement, qui lui est remis au moment de son inscription.

Des infractions graves au règlement ou des négligences répétées peuvent entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit à l'emprunt, et, le cas échéant de l'accès à la Médiathèque.

Chaque personne inscrite peut emprunter au maximum trois documents (livre ou DVD/CD) + deux périodiques :

- Livres : durée du prêt : 3 semaines
- DVD et/ou CD-Rom et/ou CD Audio : durée du prêt : 1 semaine
- Périodique et/ou bandes dessinées : durée du prêt : 1 semaine

L'accès et la consultation sur place des documents sont ouverts à tous, gratuitement et sans condition d'inscription. Une pièce d'identité est demandée pour la consultation de certaines vidéoscassettes, des disques et des imprimés précieux.

L'inscription est valable pour un an. Elle est renouvelable chaque année de date à date. Tout changement d'adresse en cours d'année doit obligatoirement être signalé.

L'inscription est gratuite pour les étudiants et habitants de la Commune. Les hors Communes devront acquitter une cotisation annuelle fixée par le Conseil Municipal pour l'emprunt des documents.

L'état des documents est contrôlé au moment de leur emprunt et de leur retour ; ils sont prêtés complets, ils doivent donc être restitués dans le même état que lors du prêt.

En cas de retard dans le retour des documents, une suspension de prêt proportionnelle au nombre de jours de retard est appliquée.

Chacun est tenu de respecter le travail et la concentration d'autrui et s'efforce donc au silence.

Il est interdit de manger et de boire dans les locaux de la Médiathèque, à l'exception de l'espace du distributeur de boissons réservé à cet effet.

Il est également interdit de fumer.

Une fois les droits acquittés, une carte de prêt est remise à l'usager, il doit prouver immédiatement le service en cas de perte ou de vol. La présentation de la carte est indispensable pour tout emprunt.

Les enfants sont, dans les locaux, sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou de leurs responsables.

La majorité des documents peut être empruntée. Cependant, quelques-uns signalés sont réservés uniquement à la consultation sur place.

Adresse

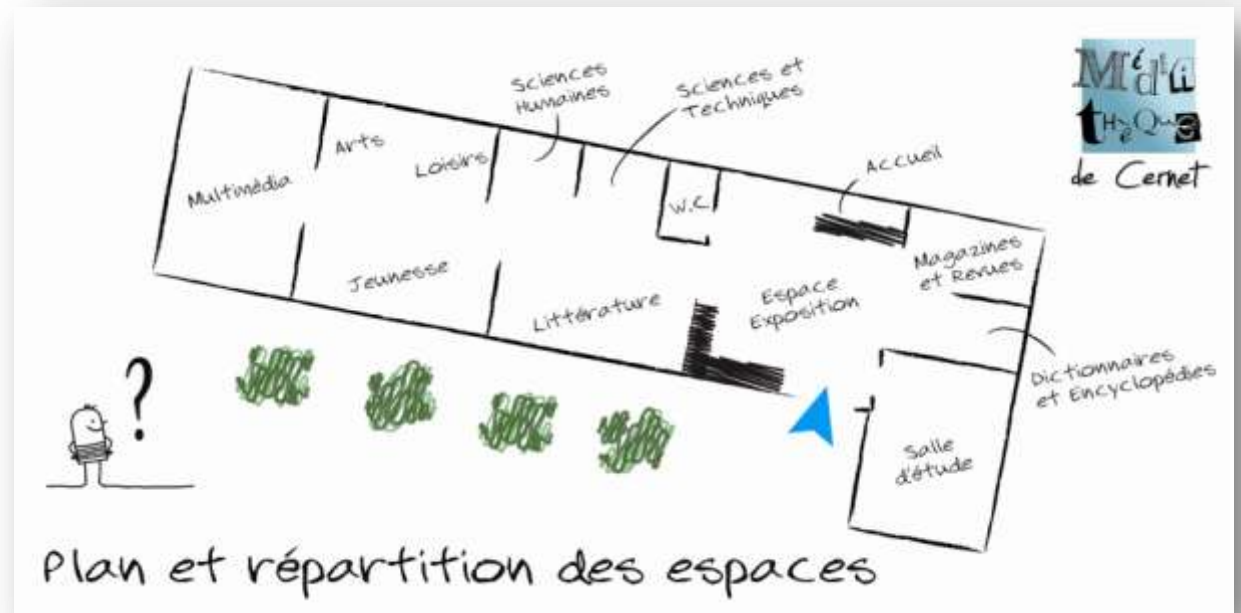
Médiathèque de Cernet
2 rue Victor Hugo
99400 CERNET

Tél. : 01 67 54 32 00

Heures d'ouverture

du mardi au vendredi
de 10 heures à 12 heures
et de 13 heures 30 à 18 heures 30

le samedi
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures 30



MES CHOIX GRAPHIQUES...

Une Médiathèque, bien qu'elle soit un établissement public, doit savoir mettre en valeur ce qu'elle représente, mais aussi ce qu'elle propose au public : l'accès à différents types de médias pour permettre un témoignage culturel complémentaire aux bibliothèques, musées, etc.

Ainsi, j'ai souhaité associer la stabilité d'un espace public à la diversité de ressources que propose la Médiathèque de Cernet.

D'abord, le carré, symbole d'équilibre et de stabilité, doit avant tout inspirer le sérieux du lieu. La couleur bleue a été choisie pour refléter l'évasion spirituelle, le calme et la sérénité. Le camaïeu de bleu adoucit l'ensemble.

Pour exprimer la diversité des ressources et la multiplicité des supports, un jeu typographique forme le mot « médiathèque ». En effet, les lettres qui composent le mot sont différentes les unes des autres, tantôt classique, tantôt scripte... Même si les règles typographiques ne permettent pas l'association de certains caractères avec d'autres, ce jeu de caractères donne finalement un fort impact visuel.

Enfin, une typographie qui rappelle l'écriture manuscrite est utilisée (Jellika) pour donner davantage une impression de personnalisation, d'intimité avec le public.

Les pictogrammes reprennent cette dernière valeur : une communication et un échange convivial en toute simplicité. Des dessins, simples et efficaces, illustrent les différents espaces de la Médiathèque.

En ce qui concerne les correspondances, où seules des courbes figurent sur le papier à en-tête, elles sont là pour symboliser la communication et les échanges. Les formes courbées contrastent avec la forme carrée, fermée du logo : il s'agit d'un support d'échange avec l'extérieur.

Le livret d'accueil est élaboré à partir du format du logo : carré. Il contient une double-page intérieure. En page centrale, le plan et la répartition des espaces, au verso de cette double page, le règlement et les informations pratiques de la Médiathèque.

J'ai souhaité reprendre l'idée du carré du logo pour composer le livret (les différentes informations reposent sur des carrés bleus)

Pour le plan, la simplicité des pictogrammes est récupérée : un aspect dessiné et des informations annotées à la main. D'ailleurs, certains pictogrammes figurent sur le livret dans un souci de continuité.

Pour conclure, j'ai souhaité donner à la Médiathèque de Cernet une identité originale, basée sur la diversité des documents proposés, la stabilité des lieux et la convivialité qui y règne.

Le message principal que j'ai voulu transmettre à travers cette identité visuelle est que la Médiathèque de Cernet est une institution sérieuse mais néanmoins proche de son public. La combinaison d'éléments graphiques opposés accentue ce message.